

GUIDE DE PROCÉDURE POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE 2025



Les Lignes Directrices de Gestion (voir [site du CDG70](http://site.du.cdg70)) doivent avoir été arrêtées par l'autorité territoriale, après avis du Comité Social Territorial, préalablement à tout avancement de grade

De ce fait, les collectivités et établissements publics n'ayant pas obtenu l'avis du Comité Social Territorial et n'ayant pas envoyé leurs Lignes Directrices de Gestion au format PDF sur AGIRHE ne pourront que visualiser les avancements de grade possibles (voir II).

I. Envoi de vos Lignes Directrices de Gestion au format dématérialisé dans AGIRHE

Après avis du Comité Social Territorial et l'adoption de vos LDG par voie d'arrêté, vous devrez télécharger vos LDG au format PDF dans AGIRHE. Pour cela, cliquez sur « L.D. Gestion » dans le menu d'AGIRHE puis sur « Lignes Directrices de Gestion » (voir ci-dessous).



Si vos LDG ont fait l'objet d'un avis du Comité Social Territorial, vous verrez alors une ligne apparaître sur la page qui s'affichera. Si tel n'est pas le cas, il conviendra de revenir sur cette page une fois l'avis du Comité Social Territorial rendu.

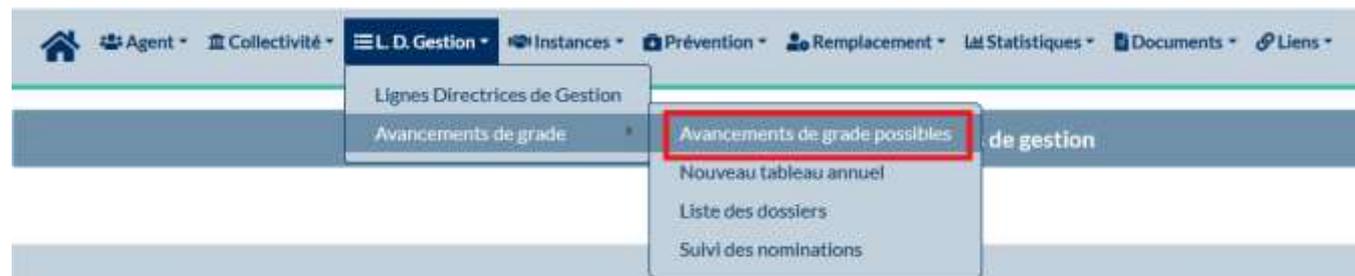
Pour envoyer vos LDG au format PDF, cliquez sur l'icône « télécharger » (voir ci-dessous), étant précisé que votre fichier (contenant l'arrêté et les LDG) doit faire moins de 10 Mo pour pouvoir être téléchargé.

Historique des lignes directrices de gestion									
+ Ajouter un nouveau document									
Date de début	Date de fin	Créé le	Modifié le	Gestionnaire	Document PDF	Dupliquer	Comité technique	Supprimer	
01/02/2021	31/12/2025	18/03/2021	18/03/2021						

II. Possibilités d'avancement de grade

Le guide des conditions d'avancement de grade est à votre disposition sur le site internet du Centre de Gestion : <https://70.cdgplus.fr> rubrique « Avancements de grade 2025 ».

Vous pouvez visualiser l'ensemble des avancements de grade possibles en 2025 en vous rendant dans le menu « L.D. Gestion », « Avancements de grade » puis « Avancements de grade possibles » (voir ci-dessous).



Vous pouvez faire des tris par nom, par grade actuel, grade possible ou encore date possible d'avancement en cliquant sur l'intitulé correspondant (voir ci-dessous : « Agent », « Grade initial », etc.). Vous pouvez aussi imprimer un document de travail par cadre d'emplois ou pour tous les cadres d'emplois ou bien faire un export Excel.

Liste des avancements de grades possibles

Année : 2021

Cadre d'emploi :

Agent	Grade initial	Grade d'avancement possible	Date d'avancement possible
CHARAC, Cé	attaché	attaché principal	05/10/2021
TEST Patrick	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	05/01/2021
EXEMPLE Création	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe		
PARIS Hilton	adjoint administratif territorial principal de 5ème classe		
TEST Christine	infirmière en soins généraux hors classe		
TEST Patrick	adjoint administratif territorial		
TEST Patrick	agent de maîtrise		

Les documents produits dans cet onglet ne sont que des documents **d'information** vous permettant d'avoir connaissance des agents promouvables.

Pour rappel, la liste des agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade (dont la colonne « Grade d'avancement possible » et « Date d'avancement possible » est remplie) a été établie au vu des éléments communiqués au Centre de Gestion (exemple : si un agent a obtenu un entretien professionnel mais que l'attestation de réussite n'a pas été transmise au CDG, l'agent n'apparaîtra probablement pas).



De plus, pour les collectivités et établissements ayant des agents pluricommunaux détenant le même grade dans plusieurs structures, il est nécessaire que l'employeur principal recueille l'avis des autres employeurs. Nous vous précisons également que l'avancement de grade devra s'effectuer à la même date, un rapprochement entre employeurs est donc nécessaire.

III. Tableau annuel d'avancement de grade

Pour pouvoir éditer le tableau annuel d'avancement de grade, cliquez sur « L.D. Gestion », « Avancements de grade » puis « Nouveau tableau annuel » (voir ci-dessous).

Home Agent Collectivité **L.D. Gestion** Instances Prévention Remplacement Statistiques Documents Liens

Lignes Directrices de Gestion
 Avancements de grade
 Avancements de grade possibles de gestion
Nouveau tableau annuel
 Liste des dossiers
 Suivi des nominations

+ Ajouter un nouveau document

Dans cet onglet, vous devrez alors compléter :

1. le « gestionnaire », soit en choisissant parmi la liste des agents figurant dans le menu déroulant, soit en l'ajoutant avec le bouton « + ».
2. la date d'avis du Comité Social Territorial sur les LDG.
3. le cadre d'emplois pour lequel vous voulez éditer le tableau annuel d'avancement de grade.

Tableau annuel d'avancement de grade

Collectivité: Testville

Gestionnaire: Sélectionnez un contact **1** Mail: []

Lignes directrices de gestion présentées au comité technique du: [] **2**

Année: 2023 Etat du dossier: En cours de création

Cadre d'emplois: [] **3** Conditions d'avancement

Une fois ces éléments renseignés, la liste des agents susceptibles d'être promus apparaît.

Pour toute question concernant cette liste de promouvables, merci de prendre contact avec le Pôle carrières & expertise statutaire.

Il convient alors de compléter, pour chaque agent que l'autorité territoriale souhaite promouvoir en 2025, le grade d'avancement proposé, la date prévue (qui ne peut être antérieure ni à la date possible d'avancement, ni à la date d'arrêté de vos LDG, ni à la date de création du poste, et ne pourra être postérieure au 31 décembre 2025).

Une fois ces éléments complétés, cliquez sur « Enregistrer la saisie de ce cadre d'emplois » (voir ci-dessous).

Tableau annuel d'avancement de grade

Collectivité: Testville

Gestionnaire: Car CNRACL Mail: carriere.carrieres@cdg70.fr

Lignes directrices de gestion présentées au comité technique du: 26/01/2023

Année: 2023 Etat du dossier: En cours de création

Cadre d'emplois: adjoints techniques territoriaux Conditions d'avancement

Liste des agents: adjoints techniques territoriaux

Agent	Grade Actuel	Grade d'avancement possible	Grade d'avancement proposé	Critères	Type	Date possible	Date prévue	Ordre
TEST Patrick	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 2ème classe 3		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. priv.	01/01/2023	01/04/2023 4	1 5

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Potentiels			Sélections		
		0-1	Femmes	Hommes	0-1	Femmes	Hommes
adjoints techniques territoriaux	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	0	1	1	0	1

6 Enregistrer la saisie de ce cadre d'emplois

Un message vous indique que l'enregistrement a réussi. Vous pouvez alors renouveler la procédure pour un autre cadre d'emplois en sélectionnant un autre « Cadre d'emplois » dans le menu déroulant ou bien valider votre tableau en cliquant sur le nouveau bouton qui est apparu et s'intitule « Enregistrer et visualiser le tableau des propositions » (cela vous permettra également de pouvoir imprimer un autre document de validation interne intitulé « tableau des propositions »).

Une fois l'ensemble des cadres d'emplois saisis et enregistrés, cliquez sur le bouton « Retour » en haut à gauche (voir ci-dessous).

Agent	Grade Actuel	Grade d'avancement possible	Grade d'avancement proposé	Critères	Type	Date possible	Date prévue	Ordre
CNRACL Civ	attaché	attaché principal	attaché principal		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/12/2021	01/12/2021	1
TEST Patrick	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 2ème classe		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/01/2021	01/05/2021	1

Si vous revenez plus tard, il conviendra de passer par le menu « L.D. Gestion », « Avancement de grade », « Liste des dossiers ».

Sur ce nouvel onglet, le tableau que vous venez de générer est affiché « en cours de création ». Cliquez sur la ligne afin de passer à la phase de finalisation du tableau (voir ci-dessous).

N°	Collectivité	Cadre d'emplois	Etat	Année	Ancienneté	Ex. prof.	Crité	Modifié
247	Testville	adjoints techniques territoriaux attachés territoriaux	En cours de création	2021	2	0	18/03/2021	18/03/2021

Vous retournez alors à l'onglet du tableau annuel d'avancement de grade où un bouton « Valider les propositions pour signature » est désormais disponible (voir ci-dessous).

Agent	Grade Actuel	Grade d'avancement possible	Grade d'avancement proposé	Critères	Type	Date possible	Date prévue	Ordre
CNRACL Civ	attaché	attaché principal	attaché principal		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/12/2021	01/12/2021	1
TEST Patrick	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 2ème classe		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/01/2021	01/05/2021	1

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Potentiels	Potentiels Femmes	Potentiels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes
adjoints techniques territoriaux	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	0	1	1	0	1
attachés territoriaux	attaché principal	1	0	1	1	0	1

Après avoir cliqué sur le bouton « Valider les propositions pour signature », votre tableau passe alors « en attente de signature par l'autorité territoriale » (voir ci-dessous).

N°	Collectivité	Cadre d'emplois	Etat	Année	Ancienneté	Ex. prof.	Créé	Modifié
267	Testville	adjoints techniques territoriaux attachés territoriaux	En attente de signature par l'autorité territoriale	2025	2	0	18/03/2021	18/03/2021

Cliquez sur la ligne de votre tableau afin de pouvoir :

1. entrer la « Date de validation du tableau par l'autorité territoriale »,
2. figer le tableau annuel.

Agent	Grade Actuel	Grade d'avancement possible	Grade d'avancement proposé	Critères	Type	Date possible	Date prévue	Ordre
CHIRACI Cor	attaché	attaché principal	attaché principal		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/12/2021	01/12/2021	1
TEST Patrick	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 2ème classe		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/01/2021	01/01/2021	1

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Potentiels	Potentiels Femmes	Potentiels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes
adjoints techniques territoriaux	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	0	1	1	0	1
attachés territoriaux	attaché principal	1	0	1	1	0	1

Enregistrer et visualiser le tableau des propositions
 Imprimer le tableau des propositions
 Télécharger le tableau signé des propositions
 Imprimer le tableau annuel
 Date de validation du tableau par l'autorité territoriale:
 Figer le tableau annuel

Une fois le tableau figé, vous revenez sur la liste des tableaux. Votre tableau 2025 est alors en « validé par l'autorité territoriale ». En cliquant sur l'imprimante (voir ci-dessous), vous générerez le ou les arrêtés fixant le tableau annuel d'avancement de grade, **par grade** (1 arrêté par grade), dont le CDG doit assurer la publicité, conformément à l'article L.522-26 du Code général de la fonction publique.

N°	Collectivité	Cadre d'emplois	Etat	Année	Ancienneté	Ex. prof.	Créé	Modifié
267	Testville	adjoints techniques territoriaux attachés territoriaux	Validé par l'autorité territoriale	2025	2	0	18/03/2021	18/03/2021

Une fois ce ou ces arrêtés signés, il convient de les transmettre au CDG au format PDF (taille inférieure à 10 Mo) pour publicité. Pour cela, cliquez sur le dernier bouton de la ligne (voir ci-dessous).

N°	Collectivité	Cadre d'emplois	Etat	Année	Ancienneté	Ex. prof.	Créé	Modifié
267	Testville	adjoints techniques territoriaux attachés territoriaux	Validé par l'autorité territoriale	2025	2	0	18/03/2021	18/03/2021

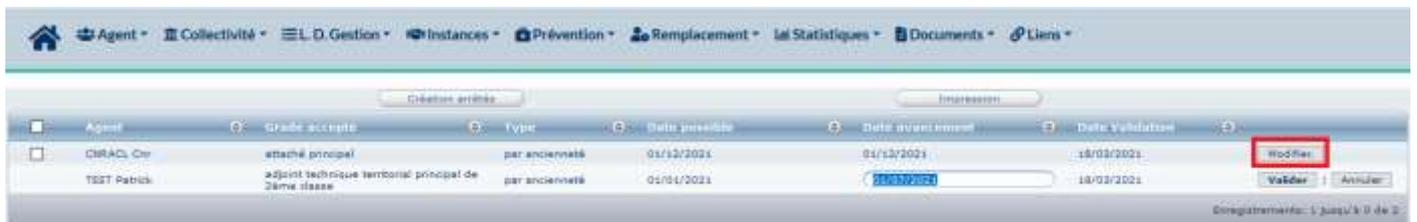
IV. Arrêtés individuels d'avancement de grade.

Cliquez sur le menu « Agent » puis « Arrêtés Avanc. de grade » (voir ci-dessous).

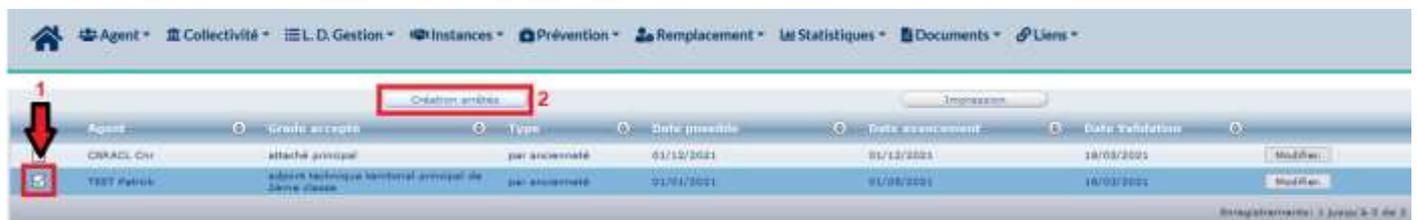


Vous arrivez alors sur la liste des agents qui ont été proposés par l'autorité territoriale et qui apparaissent sur le ou les tableaux annuels d'avancement de grade.

Précision : vous pouvez, si besoin, modifier la date d'avancement (voir ci-dessous) en cas de nomination différée par rapport à la date renseignée préalablement (exemple : retard dans la création du poste).



Sinon, il convient de sélectionner le ou les agents pour lesquels vous souhaitez générer l'arrêté individuel d'avancement de grade en cliquant sur la case blanche à côté du nom (1) puis de cliquer sur « Création arrêts » (2).



AGIRHE vous propose alors de télécharger le ou les arrêtés d'avancement de grade.

Le classement dans le nouveau grade du ou des agents s'opère automatiquement lors de la création de l'acte. Toutefois nous vous invitons à vérifier le classement au vu des règles statutaires applicables pour l'avancement de grade concerné. Pour cela, le Pôle Statutaire reste à votre disposition.

Nous vous rappelons qu'une fois vos arrêtés d'avancement de grade signés et notifiés, il convient d'en retourner une copie au CDG dans les meilleurs délais, conformément à l'article 40 du décret n° 85-643 : « *L'autorité territoriale transmet au centre de gestion la **copie de chacune de ces décisions [concernant la carrière de ses agents] dans un délai de deux mois** ».*

Vous pouvez transmettre ces copies par courrier ou par mail. En cas d'envoi par mail, merci de bien vouloir transmettre vos documents au format PDF en respectant les réglages suivants : noir et blanc (pas de scan en couleurs ou en niveau de gris) et en 300 DPI (ou 300 PPP) aux adresses suivantes :

- pernot.carrieres@cdg70.fr
- arroyo.carrieres@cdg70.fr